

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
05/10/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°10-6

**Objet : Installation d'un
poêle dans un pavillon
communal : choix de
l'entreprise.**

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre à 20h
le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur**
SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS (proc), Mme GERARD, M.
RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes
DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT,
CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX,
SANDY, AGUILA.

Absent excusé : M. AMOUROUX (proc. M. SANS).

Mme COURTOUX a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le pavillon situé au 5 chemin du Pradet, la consommation électrique étant très importante du fait d'un chauffage par des convecteurs, la locataire demande s'il est possible d'envisager un mode plus économique, par un poêle à granulés. Deux devis ont été fournis par deux professionnels.

L'entreprise **LOISIRS 117** d'Estancarbon (31800) propose un devis de **6 527.47 € HT** et l'entreprise **BOTTAREL** de Saint-Gaudens (31800) un devis de **5 108.32 € HT**.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **De valider le devis de l'entreprise BOTTAREL d'un montant de 5 108.32 euros HT ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération,**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **19 octobre 2023**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 16 octobre 2023

Le Maire,

Christian SANS

